

INFORMATION

L'UFP74 est un syndicat composé de propriétaires. Toute personne propriétaire d'un terrain forestier en Haute-Savoie peut adhérer, quelle que soit la surface possédée.

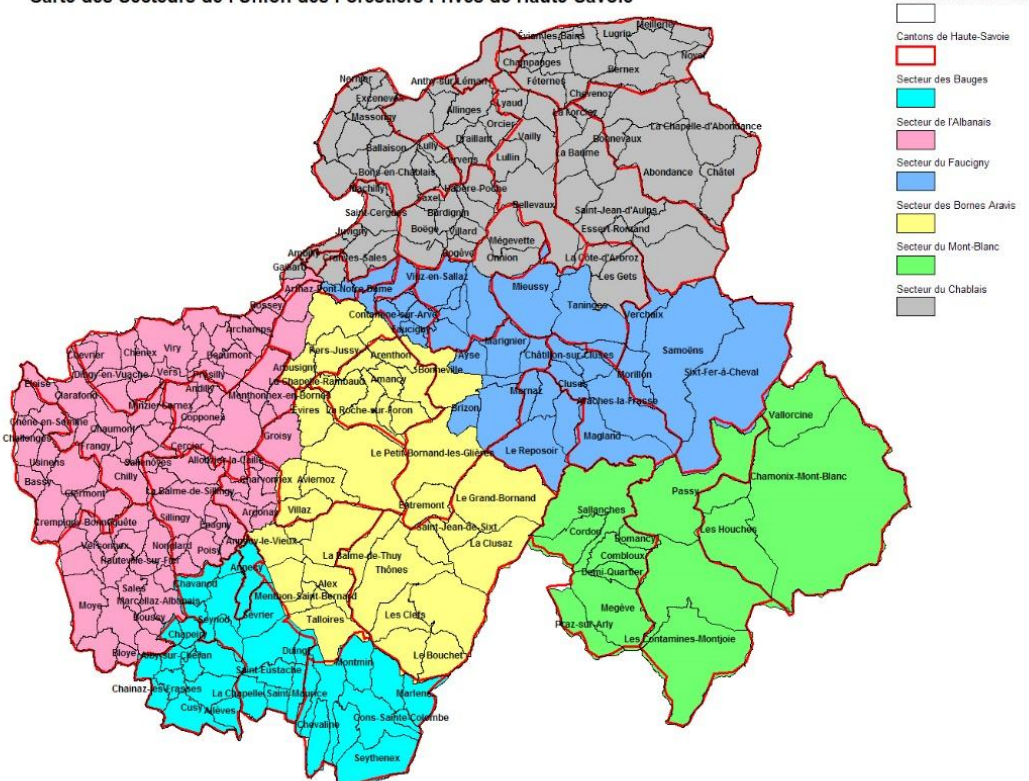
Ma cotisation me permettra :

- De **participer au fonctionnement de l'UFP74** (Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie), rattachée à Fransylva, la fédération des Forestiers Privés de France.
- De **participer à toutes les actions et formations** proposées par la section (réunions de vulgarisation, actions en commun...).
- D'**être informé** en recevant le bulletin « Parlons Forêt » publié par le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne Rhône-Alpes).
- De bénéficier de ses conseils, de son assistance et d'une **assurance de groupe en responsabilité civile**.

L'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie est composée en 6 sections : Bauges, Bornes-Aravis, Chablais, Faucigny, Pays du Mont-Blanc et Salève-Albanais-Genevois. Dans chacune des sections, un technicien forestier du Centre Régional de la Propriété Forestière est à votre disposition pour vous guider et vous informer.

Vous pouvez choisir votre section de rattachement en cohérence avec la situation de vos forêts ou selon votre lieu de résidence.

Carte des Secteurs de l'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie



BULLETIN D'ADHESION

Année

Nom		Prénom	
Raison sociale *1			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Adresse email	

*1 Si le propriétaire des bois est une personne morale, représentée par le souscripteur.

Situation des bois			
Commune(s) / Lieux-dits	Section Cadastr.	N° Parcelle	Surface Précise
Pour être couvert par notre assurance responsabilité civile, inscrivez la totalité de vos surfaces boisées. Si le tableau n'est pas assez grand, inscrire les références sur papier libre.		Surface totale :	

Propriétaire de moins de 6 ha	☐
Cotisation UFP	20 €
Abonnement « Parlons Forêt »	6€
Total *	26 €

Propriétaire de plus de 6 ha	☐
Cotisation UFP	16 €
Abonnement « Forestier Privé »	6 €
Part proportionnelle : 1,85 €/ha X	ha =
Total *	

Votre Section Se référer à la carte sur la page d'information ou consulter le site web ufp74.fr
☐ Bauges ☐ Bornes-Aravis ☐ Chablais ☐ Faucigny ☐ Mont-Blanc ☐ Salève-Albanais-Genevois

*Chèque à l'ordre de l'UFP74, à retourner avec cette page à UFP74 MAF, 40 rue du Terraillet 73190 SAINT-BALDOPH

Fait à

, le

Signature :